



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **S 079**
Aiguille Grive, Col de la Sachette, Pointe de Friolin
Du 21 au 23 mars 2015 2013, soit 3 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Non**
Nombre maximal de participants : **6**

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs (ou kifaikoi)

Sébastien Liaud
Mail : sebastien.liaud@laposte.net
Tél. : 06 63 28 97 89

Claire de Crevoisier
claire.decrevoisier@gmail.com
+33 6 07 22 69 63

2. Programme prévisionnel

	Montée	Descente
1 ^{er} jour : Depuis la Chenarie (1500m) montée à l'Aiguille Grive (2732m), descente aux Lanches	1230m	1230 m
2 ^e jour : Col de la Sachette (2713m) en aller-retour	1210 m	1210m
3 ^e jour : Pointe de Friolin (2678m)	1180m	1180m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes Carte 1/25 000ème IGN 3532ET
Topos

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf. explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	PD
	Conduite de course	2 skieurs
Type de course		Traversée et aller-retour
Dénivelé journalier maximal prévu		1230m
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7) -

3.3 Conditions d'hébergement Gîte aux Lanches

3.4 Participation aux frais

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place gîte + navette/taxi Landry Peysey Nancroix+petit déjeuner du samedi, repas dimanche soir : 100€ ?

3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées :

4. **Voyage** : Train pour Landry : train couchette 20 mars 22h56 7h34 ; retour 23 mars 2015 16h47 22h11

5. Equipement individuel

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties* : ARVA, pelle, sonde, etc., voir NEIGES

Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 *Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie* : NS

5.3 *Nourriture à emporter* : 3 vivres de course

5.4 *Documents administratifs nécessaires*: Carte CAF

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum le mercredi précédent le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. Détails supplémentaires / Description de la course